

REVUE  
DE  
PHILOLOGIE  
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

TOME 84

2010

FASCICULE 1

KLINCKSIECK

REVUE  
DE  
**PHILOLOGIE**  
DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

---

**TROISIÈME SÉRIE**

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**M. CASEVITZ**  
PROFESSEUR ÉMÉRITE  
À L'UNIVERSITÉ  
DE PARIS OUEST NANTERRE

ET

**Ph. MOREAU**  
PROFESSEUR À  
L'UNIVERSITÉ  
DE PARIS EST CRÉTEIL

---

ANNÉE ET TOME LXXXIV

FASC. 1

(146° de la collection)

PARIS  
KLINCKSIECK

Retrouvez les sommaires de la *Revue de philologie*  
et les nouveautés Klincksieck sur  
[www.klincksieck.com](http://www.klincksieck.com)

ISBN 978-2-252-03860-4  
© Klincksieck, 2012

## SICILIA AMISSA : SYNTAGME NOMINAL OU PROPOSITION SUBORDONNÉE ?<sup>1</sup>

### 1. Introduction

Les syntagmes du type *Sicilia amissa* sont-ils des syntagmes nominaux ou des propositions subordonnées ? La réponse du traducteur, qui traduit ce syntagme par « que la Sicile ait été perdue », comme s'il s'agissait d'une proposition subordonnée (SP<sup>2</sup>), ne s'accorde pas avec celle du grammairien qui y voit un syntagme nominal (SN), à traduire mot à mot « la Sicile perdue »<sup>3</sup>, quitte à mettre son désaccord avec le traducteur sur le compte d'une différence de perception du monde par les locuteurs latins et français<sup>4</sup>, ou d'un conflit entre niveau syntaxique et niveau sémantique à l'intérieur du latin<sup>5</sup>. On voudrait montrer ici que ce désaccord n'a pas lieu d'être et que le syntagme *Sicilia amissa* au nominatif est bien une proposition subordonnée<sup>6</sup>,

1. Je remercie chaleureusement Frédérique Fleck, pour ses commentaires, ses suggestions et ses encouragements. Sans elle, je n'aurais pu écrire cet article. Je remercie également Camille Denizot et les relecteurs, pour leurs corrections et leurs propositions.

2. J'utiliserai, dans la représentation des syntagmes sous forme d'arbres syntaxiques, la terminologie et les abréviations employées par C. Touratier, *Grammaire latine. Introduction linguistique à la langue latine*, Paris, 2008, p. 2. P : phrase ou proposition ; SN : syntagme nominal ; SAdj : syntagme adjectival ; SP : syntagme propositionnel ou proposition subordonnée ; SV : syntagme verbal ; SPrép : syntagme prépositionnel ; N : nom ; V : verbe ; Adj : adjectif ; Prép : préposition ; Sub : subordonnant ; Pro : pronom.

3. Touratier, 2008, p. 119.

4. On lit par exemple chez A. Sechehaye, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, 1926, p. 117 : « On sait que le latin a conservé longtemps une incapacité relative à exprimer l'abstraction. On le voit par ces tournures qui lui sont si familières comme : *urbs condita*, pour "la fondation de la ville", *bellum perfectum*, "la fin de la guerre", *Sicilia amissa*, "la perte de la Sicile", *Christus natus*, "la naissance de Jésus-Christ". »

5. Cf. D. Panhuis, *Latin Grammar*, Ann Arbor, 2006, p. 173 et J. Baños Baños (dir.), *Sintaxis del Latín clásico*, Madrid, 2009, p. 479.

6. Je me réfère à la définition de la subordination telle qu'on la trouve chez Touratier, 2008, p. 196-197 : « Nous définirons donc le syntagme propositionnel (SP) comme une construction exocentrique qui a, parmi ses constituants immédiats, une proposition, c'est-à-dire un constituant phrasoïde (ou phrastique), et ce que nous appellerons un subordonnant. Les grammaires scolaires disent toute construction qui est formée d'une conjonction de subordination et d'une proposition. Nous préférons dire : subordonnant, car si toute conjonction de subordination comme *quod* "que", *quoniam* "puisque", *si* "si", est un subordonnant ou, comme / *ut*...Subj./ "afin que", une partie du signifiant d'un subordonnant, tous les subordonnants ne sont pas forcément des conjonctions de subordination. C'est le cas de l'infinitif des subordonnées infinitives, ou du participe des subordonnées appelées "ablatif absolu". » L'analyse de *Sicilia amissa* comme proposition subordonnée a déjà été proposée par : A.M. Bolkestein, « The *ab urbe condita* construction in Latin : a strange

au même titre que l'ablatif absolu. La démonstration s'appuiera sur un extrait de Quinte-Curce qui met en évidence la possibilité de pronominaliser ce type de syntagme par un pronom neutre – possibilité qui avait déjà été envisagée<sup>7</sup>, mais qui n'avait pas été vérifiée par un exemple tiré des textes. Enfin, on défendra l'idée que l'analyse du type *Sicilia amissa* comme SP est plus efficace que l'analyse comme « *Dominant Participle Construction* »/« construction à participe dominant », car conforme aux données, formalisable (on peut représenter ces syntagmes sous forme d'arbres et les distinguer des syntagmes nominaux) et plus économe (on réduit le nombre de concepts descriptifs en ramenant l'ablatif absolu et le type *Sicilia amissa* à un seul phénomène).

## 2. Le type *Sicilia amissa*

On regroupe sous l'expression « type *Sicilia amissa* »<sup>8</sup> les séquences a) qui sont constituées au minimum des deux éléments suivants : un syntagme nominal et un participe passé (*Sicilia amissa*), présent (*fugiens Pompeius*), ou futur (*hostis inuasurus*), un syntagme nominal et un adjectif (*gnarus Romanae seditionis hostis*), un syntagme nominal et un adjectif verbal (*cupidus [urbis uidendae]*), ou enfin deux syntagmes nominaux (*Cicero consul*) ; b) que certains grammairiens, pressentant qu'elles se distinguaient de séquences homonymes, ont nommées « constructions à participe dominant ». On inclura également les séquences qui sont habituellement traitées comme des ablatifs absolus. Pour des exemples du type *Sicilia amissa* ainsi défini, on pourra consulter les propositions de R. Kühner et C. Stegmann<sup>9</sup>. La question à laquelle on tentera de répondre dans cet article est la suivante : quel est le statut syntaxique de ces séquences ? S'agit-il de syntagmes nominaux (SN), de « constructions à participe dominant » ou de propositions subordonnées (SP) ?

type of raising ? », dans S. Daalder & Geritsen (dir.), *Linguistics in the Netherlands*, Amsterdam, 1980, p. 80-92 et D. Longrée, « Du fonctionnement de la construction de *Ab urbe condita* chez Tacite », dans D. Longrée (dir.), *De Vsu. Études de syntaxe latine offertes à Marius Lavency*, Louvain-la-Neuve, 1995, p. 175-188.

7. Cf. Bolkestein, 1980 ; M. Lavency, *VSVS. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs. Grammaire latine*, Paris, 1997 (1985<sup>1</sup>), p. 193 et Longrée, 1995, p. 178.

8. Je choisis dans cet article d'utiliser l'expression *Sicilia amissa* plutôt qu'*Ab urbe condita* comme parangon de la catégorie car je préfère choisir, pour la clarté de l'exposé, un syntagme qui n'est pas marqué par un morphème discontinu /Prép...Cas/.

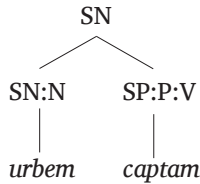
9. R. Kühner et C. Stegmann, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Hanovre, 1914<sup>2</sup> (1877-79<sup>1</sup>), 1, p. 766-770.

### 3. L'analyse du type *Sicilia amissa* comme SN

Nous suivons l'analyse de C. Touratier selon laquelle le morphème de participe est un morphème de subordination<sup>10</sup> – analyse qui a le mérite d'évacuer le terme de « forme adjectivale du verbe », qui pose problème dans la mesure où elle impose d'étiqueter un même élément comme adjectif et verbe. La figure 1 présente la structure syntaxique du syntagme *urbem captam* de la phrase (1).

- (1) *Vrbem captam hostis diripuit.* (exemple scolaire)  
« L'ennemi pillait la ville après l'avoir prise. »

figure 1 : *urbem captam* (SN → SN + SP)



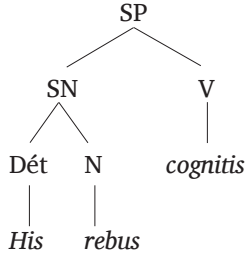
À ce premier type de subordonnée participiale « sans sujet »<sup>11</sup>, C. Touratier oppose un deuxième type : la proposition subordonnée avec sujet exprimé, dont relève l'ablatif absolu de la phrase (2), qui est représenté dans la figure 2.

- (2) *His rebus cognitis Caesar Gallorum animos uerbis confirmavit.*  
(Caes., *Gall.* 1, 33, 1)  
« Quand il eut connaissance de ces faits, César rassura les Gaulois. »<sup>12</sup>

10. Cf. C. Touratier, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, 1994, p. 158-159 et Touratier, 2008, p. 119-120.

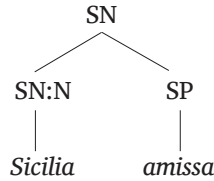
11. Le participe *captam* a bien un sujet, mais celui-ci ne consiste pas en un lexème autonome, de la même façon que dans la relative *urbem quae capta est*, *urbem* n'est pas à proprement parler le sujet de *capta est* ; c'est le morphème pronominal (-ae) contenu dans le relatif (*quae*) et coréférent à *urbem* qui est le sujet de *capta est*. La forme *captam* comprend à la fois le morphème de subordination, le morphème de passé, le morphème de passif (marqués tous trois par le morphème amalgamé de participe parfait passif), le morphème de sujet (marqué par la désinence -am qui fonctionne comme un pronom dont l'antécédent est *urbem*) et le morphème verbal /kap/ – ce qui explique la triple étiquette SP : P : V sur la figure 1.

12. Les traductions sont tirées de la CUF, sauf indication contraire.

figure 2 : *His rebus cognitis* (SP → SN + V)

C. Touratier semble réserver le qualificatif de proposition participiale à sujet exprimé à l'ablatif absolu<sup>13</sup>. Le syntagme *Sicilia amissa* de la phrase (3) est en effet analysé (figure 3) comme le syntagme de la figure 1 (SN → SN + SP) plutôt que comme celui de la figure 2 (SP → SN + V).

- (3) *Sicilia amissa angebat Hannibalem.* (exemple scolaire<sup>14</sup>)  
« La perte de la Sicile tourmentait Hannibal. »

figure 3 : *Sicilia amissa* (SN → SN + SP) d'après C. Touratier<sup>15</sup>

On doit donc en conclure que, d'après C. Touratier, seules les séquences composées d'un nom à l'ablatif et d'un participe à l'ablatif peuvent être ambiguës, analysables comme SN ou SP ; les autres séquences, qu'elles soient du type *Sicilia amissa* ou du type *urbem conditam*, sont des SN (ou des SP<sub>Prép</sub>, dans le cas du type *Ab urbe condita*).

13. Cf. Touratier, 1994, p. 159 et 638 et Touratier, 2008, p. 119 et 227.

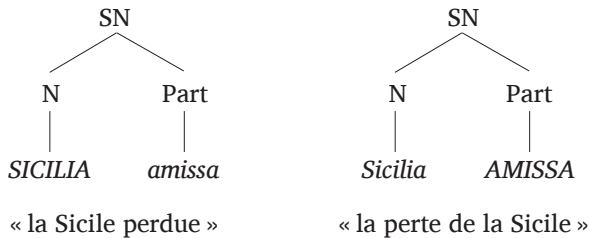
14. Adapté de *Angebat ingentis spiritus uirum Sicilia Sardiniaque amissae* (Liv., 21, 1, 5).

15. Cf. Touratier, 2008, p. 119. Je cite uniquement l'ouvrage de 2008 car c'est seulement dans cet ouvrage que cette analyse est explicite. En 1994, C. Touratier semble avoir déjà la même analyse, mais il ne l'explicite pas.

#### 4. L'analyse du type *Sicilia amissa* comme « construction à participe dominant »

Une autre analyse a été développée pour le type *Sicilia amissa*, sous le nom de « construction à participe dominant ». C'est l'analyse qui semble maintenant la plus répandue. On la trouve en effet chez tous les auteurs de la bibliographie après 1965 (excepté C. Touratier), l'année où l'expression a été introduite pour la première fois par A.G. de Man dans sa grammaire scolaire *Accipe ut reddas*<sup>16</sup>. Le point de départ de cette analyse se situe dans la difficulté de faire correspondre à tous les SN latins de la forme *Sicilia amissa* un SN de la même structure dans la langue cible de la traduction, ici, le français. Certains de ces SN sont en effet à traduire par un SN en français, « la Sicile perdue », d'autres par un SP, « que la Sicile ait été perdue », ou, plus élégamment, « la perte de la Sicile »<sup>17</sup>. L'hypothèse qui a été émise, à la suite de A.G. de Man, pour résoudre ce problème a été la suivante : certains syntagmes de la forme *Sicilia amissa* se comportent *syntactiquement* comme un SN (figure 3), mais *sémantiquement* comme un SP<sup>18</sup>. Dans ces SN, le participe « domine » en ce que, sémantiquement, c'est la prédication, portée par le verbe, qui l'emporte sur la référence, portée par le nom. La figure 4 est une tentative de représenter cette différence sémantique entre les deux types de SN.

figure 4 : *Sicilia amissa* : SN et « construction à participe dominant »



L'analyse comme « construction à participe dominant », développée dans le cadre de la grammaire fonctionnelle, pose néanmoins problème dans le cadre d'une grammaire formelle. Comment représenter à l'aide des concepts d'une grammaire formelle, telle celle qu'a développée C. Touratier pour le

16. Cf. H. Pinkster, *Latin Syntax and Semantics*, Londres, 2006, p. 132.

17. « La perte de la Sicile » est un SN sémantiquement très proche du SP « que la Sicile ait été perdue ».

18. Cette thèse est clairement exprimée par D. Panhuis, 2006, p. 172 : « *Syntactically speaking, an attributive participle modifies its head noun. But as far as content is concerned, the participle may express the leading idea and thus be the dominant element in the phrase.* »



latin, la différence entre un SN constitué d'un nom et d'un participe et un SN constitué également d'un nom et d'un participe, mais relevant quant à lui d'une « construction à participe dominant » ? La figure 4 n'est pas satisfaisante dans le cadre formel puisqu'elle oblige à recourir à un concept de « dominance » sémantique (représenté ici par les lettres capitales) dont l'analyse en constituants immédiats ne peut pas rendre compte. L'absence du concept de « construction à participe dominant » chez C. Touratier s'explique peut-être par cette difficulté.

Il y a deux options pour sortir de cette impasse : ou bien on abandonne la grammaire formelle développée par C. Touratier parce qu'elle ne peut pas rendre compte de la structure du type *Sicilia amissa*, ou bien on essaie de ramener cette structure aux concepts de la grammaire formelle. C'est cette deuxième voie qu'on va explorer dans le point suivant.

##### 5. L'analyse du type *Sicilia amissa* comme SP

L'analyse du type *Sicilia amissa* comme proposition subordonnée (SP) a été développée à partir des années 80 par H. Bolkestein, puis reprise notamment par M. Lavency et D. Longrée, sans jamais, cependant, s'imposer réellement. Ainsi la plupart des grammaires de notre bibliographie analysent-elles toujours le type *Sicilia amissa* comme une « construction à participe dominant ».

L'analyse en SP du type *Sicilia amissa* permet pourtant de faire l'économie du *concept sémantique* de « dominance », en expliquant la différence entre les deux types de syntagme par un *concept syntaxique et sémantique* qui entre, quant à lui, tout à fait dans le cadre de la grammaire formelle : le concept de tête de syntagme. La tête d'un syntagme est le lexème ou morphème qui détermine la catégorie syntaxique et la sémantique de ce syntagme. Dans le cadre de l'analyse du type *Sicilia amissa* comme SP, la tête de syntagme ne se trouve plus être le nom, mais le participe<sup>19</sup>.

19. Le concept de « dominance » développé par les tenants de l'analyse en « construction à participe dominant » et le concept de « tête de syntagme » élaboré dans le cadre de la grammaire formelle ne sont pas deux étiquettes différentes qui désigneraient au fond la même chose. Le concept de « dominance » est uniquement sémantique, alors que celui de « tête de syntagme » est à la fois syntaxique et sémantique. Si l'on analyse les séquences du type *Sicilia amissa* comme des « constructions à participe dominant », on doit assumer une contradiction entre les niveaux d'analyse syntaxique et sémantique : on a affaire à des SN, au niveau syntaxique (le caractère de SN est défini par la tête du syntagme, qui est un nom), mais à des expressions prédicatives, au niveau sémantique. Ce résultat est inattendu : un SN constitue en principe une expression référentielle, qui renvoie à un référent concret, et non une expression prédicative, qui renvoie à un événement (à moins que le nom qui constitue la tête de syntagme soit un nom d'action, ce qui n'est pas le cas dans le type *Sicilia amissa* où *Sicilia* renvoie à un référent concret). Le concept de « tête de syntagme » permet de résoudre la contradiction : la séquence *Sicilia amissa* est un syntagme propositionnel (le caractère de syntagme propositionnel est défini par la tête du syntagme, qui est un morphème de participe, c'est-à-dire un morphème de subordination), et par conséquent elle a, de

Il me semble que deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer la résistance à cette analyse chez les syntacticiens du latin. D'abord, une raison qui a trait aux théories utilisées pour rendre compte des données : beaucoup de linguistes qui ont traité cette question en latin travaillent dans le cadre de la grammaire fonctionnelle plutôt que dans celui de la grammaire formelle ; ensuite, une raison qui a trait aux données elles-mêmes : l'homonymie de surface entre un SN composé d'un nom et d'un participe et un SP constitué également d'un nom et d'un participe peut laisser penser qu'il y a en réalité identité de structure entre ces deux types. H. Bolkestein et D. Longrée ont utilisé plusieurs arguments pour montrer qu'il y a bien homonymie et non identité entre les deux structures, parmi lesquels on retiendra l'argument de la non-omissibilité du participe et l'argument de la pronominalisation<sup>20</sup>. Cependant, ni l'une ni l'autre ne s'appuient sur des exemples natifs pour étayer ces deux arguments<sup>21</sup> – lacune qui pourrait être une autre explication à la faible diffusion de leurs idées. On proposera en 5.2 un exemple latin qui soutient leur analyse, après avoir discuté l'argument de la non-omissibilité du participe en 5.1.

### 5.1. L'argument de la non-omissibilité du participe

L'argument de la non-omissibilité du participe peut être formulé de la façon suivante : le fait que le participe ne puisse être omis dans les syntagmes du type *Sicilia amissa* sans rendre aussitôt déviante la phrase qui les contient indique que ces syntagmes ne peuvent être des SN – dans un SN, l'expansion peut en effet être supprimée sans rendre pour autant la phrase qui contient le SN déviante. Puisque le syntagme du type *Sicilia amissa* ne peut être un SN, on conclut qu'il s'agit d'un SP.

L'utilisation de cet argument me semble néanmoins sujette à caution pour les raisons suivantes. D'abord, l'argument de la non-omissibilité du participe ne peut être étayé par aucun exemple issu d'un texte latin, dans la mesure où les corpus de textes, s'ils permettent *a priori* de vérifier la grammaticalité d'une phrase ou d'une tournure attestée, ne permettent pas de se prononcer sur l'agrammaticalité d'une phrase non attestée. Ainsi la phrase alternative

façon naturelle, la sémantique d'une expression prédicative. Des cas de disjonction entre syntaxe et sémantique ont été observés, même dans le cadre de la grammaire formelle (Cf. P. Culicover et R. Jackendoff, « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination », *Linguistic Inquiry* 28/2, 1997, p. 195-217). Cf. le paragraphe 6.3 pour une discussion à ce sujet.

20. Cf. A.M. Bolkestein, 1980, p. 82-83 et D. Longrée, 1995, p. 177-179.

21. D. Longrée, 1995, p. 178 reconnaît ainsi : « Si les tests de la non-omissibilité du participe et de l'ensemble du syntagme avec un complément pronominal constituent des critères suffisants pour l'identification d'une "construction à participe dominant", il n'en reste pas moins que l'application de ces tests repose sur la seule intuition linguistique du descripteur et qu'il n'est pas aisé de savoir si celle-ci correspond bien à celle d'un locuteur natif. » D. Longrée ne propose aucun exemple tiré d'un texte où l'on verrait cette pronominalisation à l'œuvre.

qui présente l'omission du participe (par exemple, la phrase (3') *Sicilia angebat Hannibalem* alternative à (3) *Sicilia amissa angebat Hannibalem*) ne peut être jugée grammaticale ou non, puisqu'elle n'est pas attestée.

On pourrait néanmoins penser à une autre façon de montrer la non-omisibilité du participe, sans avoir à créer une phrase alternative sans participe non attestée ; c'est le recours à la sémantique. En effet, si l'on pouvait montrer par une étude statistique que le verbe *ango* n'admet comme sujet que des lexèmes ayant un sème [+ abstrait] ou des lexèmes dénotant des procès, on aurait alors un argument en faveur de la présence du même sème [+ abstrait] pour l'expression *Sicilia amissa* dans la phrase *Sicilia amissa angebat Hannibalem*. Cependant, cet argument ne permettrait que de se prononcer sur la sémantique du syntagme *Sicilia amissa*, et non sur sa syntaxe ; or, ici, rappelons-le, c'est la syntaxe qui pose problème (« SN ou SP ? »), et non la sémantique. Les tenants de l'analyse en « construction à participe dominant » aussi bien que les tenants de l'analyse en proposition subordonnée s'entendent sur la sémantique : le type *Sicilia amissa* dénote un procès.

### 5.2. L'argument de la pronominalisation

L'argument de la pronominalisation<sup>22</sup> est quant à lui plus intéressant, puisqu'il nous permet cette fois de nous prononcer sur la syntaxe (cf. la réponse à la troisième objection en 6.3). Mais encore faut-il donner des exemples natifs. Il existe au moins un exemple dans la littérature latine où un syntagme du type *Sicilia amissa* est pronominalisé par un pronom neutre sans que le nom lui-même soit neutre ; c'est l'exemple que nous fournit la phrase (4), tirée des *Histoires* de Quinte-Curce<sup>23</sup>. Alors qu'Alexandre se trouve en Inde avec ses troupes, il est rejoint par quatre chefs de guerre et leurs hommes, qui viennent de mettre à feu et à sang la province qu'ils devaient administrer. Pour les amis d'Alexandre, ces crimes s'ajoutent à un crime antérieur encore plus grave, commandité par Alexandre lui-même : l'assassinat de Parménion.

- (4) *Plerique amicorum Alexandri non tam crimum, quae palam obiciebantur, atrocitatem quam memoriam occisi per illos Parmenionis, quod tacitum prodesse reis apud regem poterat, intuebantur.* (Curt., *Hist.* 10, 1, 6)

« La plupart des Amis d'Alexandre ne considéraient pas tant l'atrocité des crimes qui faisaient l'objet des accusations officielles, que le souvenir du meurtre de Parménion, commis par

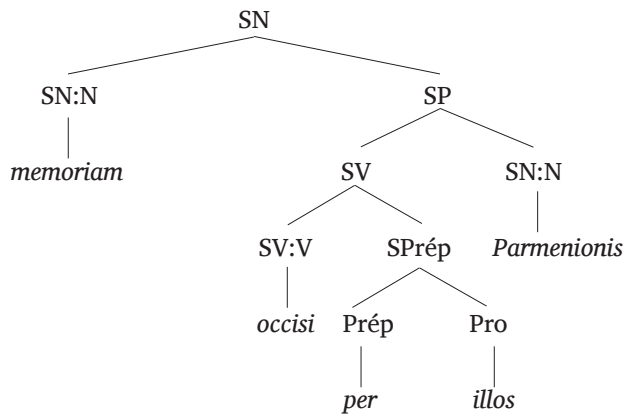
22. Le pronom coréférent à un SP doit être de genre neutre, de nombre singulier et de personne 3.

23. Le texte est tiré de H. Bardon, *Quinte-Curce, Histoires, Tome II (livres VII à X)*, Paris, CUF, 1948. L'apparat critique ne mentionne aucun problème textuel concernant le passage en question.

ces hommes – lequel crime, cependant, pouvait plaider tout bas leur cause auprès du roi. »<sup>24</sup> (traduction personnelle)

L'antécédent du pronom relatif *quod* ne peut être que le syntagme *occisi per illos Parmenionis*. Un syntagme ayant pour tête un nom propre désignant une personne (Parménion) devrait être repris anaphoriquement par un pronom masculin (*qui*). Puisque ce n'est pas le cas ici, on doit en conclure que le syntagme *occisi per illos Parmenionis* doit s'analyser comme un SP (figure 5).

figure 5 : *occisi per illos Parmenionis* (SP → SV + SN)



### 5.3. Bilan

Des trois analyses présentées précédemment pour rendre compte du type *Sicilia amissa* (cf. figure 6), seule la troisième peut expliquer de façon satisfaisante l'exemple tiré des *Histoires* de Quinte-Curce (voir en 6 les réponses aux objections). On doit en conclure que le statut de SP pour ces séquences est plus qu'une simple possibilité théorique.

24. Le meurtre de Parménion, bien qu'il fût aux yeux des amis d'Alexandre le crime le pire que ces hommes aient commis, pouvait servir d'alibi auprès d'Alexandre lui-même. En effet, Alexandre ne pouvait condamner un crime qu'il avait lui-même ordonné. Il ne pouvait pas non plus reconnaître ouvertement que ce meurtre les excusait, d'où l'emploi de l'adjectif *tacitum*, « silencieux », que j'ai traduit ici par l'expression adverbiale « tout bas ».

figure 6 : Bilan des trois analyses du type *Scilia amissa* développées en 2, 3 et 4

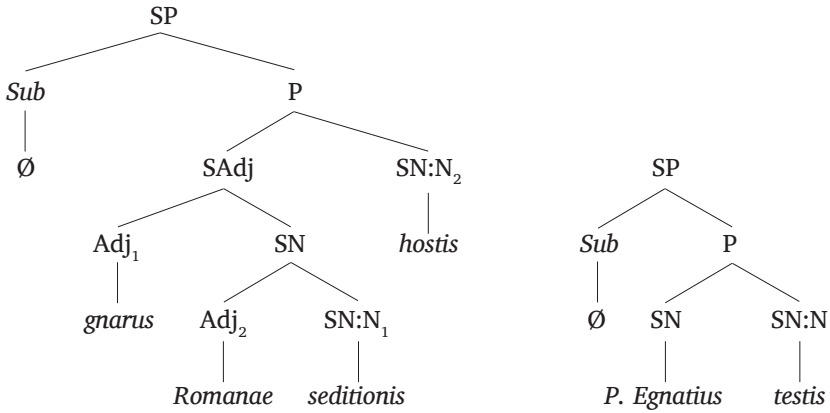
<i>Scilia amissa</i>	Syntaxe	Sémantique
Syntagme nominal (SN) (C. Touratier)	Celle d'un SN	Celle d'un SN
« Construction à participe dominant » (D. Panhuis)	Celle d'un SN	Celle d'un SP
Syntagme propositionnel (SP) (D. Longrée)	Celle d'un SP	Celle d'un SP

Pour les séquences du type *Scilia amissa* des exemples (5) et (6), constituées d'un syntagme nominal et d'un adjectif (*gnarus Romanae seditionis hostis*), ou de deux syntagmes nominaux (*P. Egnatius testis*<sup>25</sup>), on supposera l'existence d'un morphème zéro de subordination<sup>26</sup>. En effet, à la différence du participe et de l'adjectif verbal, l'adjectif et le nom ne peuvent contenir de morphème de subordination. Les syntagmes des exemples (5) et (6) sont représentés dans la figure 7. L'ablatif absolu du type *Cicerone consule* se ramène aussi à ce type de proposition subordonnée avec morphème de subordination zéro.

- (5) *Augebat metum gnarus Romanae seditionis et, si omitteretur ripa, inuasurus hostis* (Tac., *Ann.* 1, 36)  
« Une crainte supplémentaire était que l'ennemi, au courant de la sédition de l'armée romaine, n'attaque, si on dégarnissait la rive. »
- (6) *Et quantum misericordiae saevitia accusationis permouerat, tantum irae P. Egnatius testis conciuuit.* (Tac., *Ann.* 16, 32)  
« Et autant la cruauté de l'accusation avait provoqué de pitié, autant le témoignage de P. Egnatius provoqua de colère. »

25. On peut opposer le SP *P. Egnatius testis* de l'exemple (6) au SN *regem Agamemnonem* de l'exemple (9).

26. On peut citer comme parallèle bien connu le *null complementizer* de l'anglais.

figure 7 : Le type *Sicilia amissa* avec morphème de subordination zéro

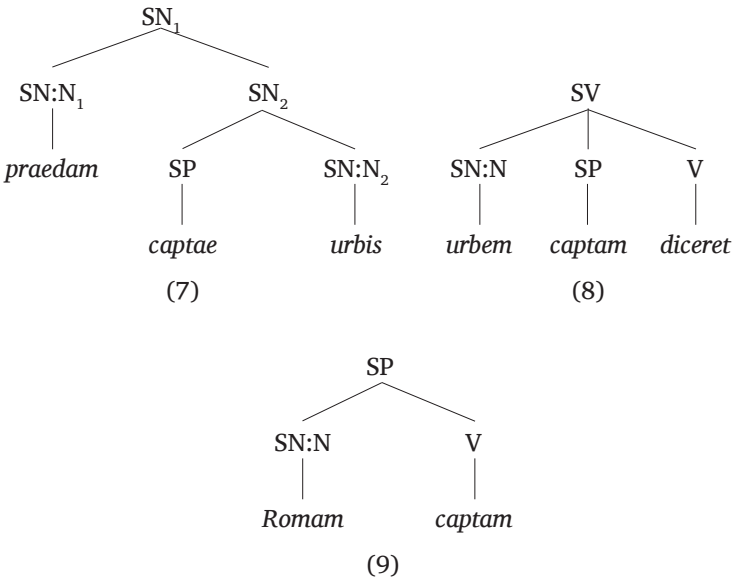
Néanmoins, toutes les séquences de la forme *Sicilia amissa* ne doivent pas s'interpréter comme des SP. Il existe des séquences constituées des mêmes éléments qui sont graphiquement identiques mais structurellement différentes. On en mentionnera deux, illustrées par les exemples (7) et (8) : un nom précédé d'une épithète détachée (*captae urbis*<sup>27</sup>) et un nom suivi d'un attribut (*urbem captam*). L'exemple (9) présente un SP constitué d'un nom et d'un participe (*Romam captam*) relevant du type *Sicilia amissa*. La différence de structure entre ces différentes séquences est illustrée par la figure 8.

- (7) *Vt uero pro contione praedam **captae urbis** edixit militum fore, adeo accensi omnes sunt ut, si extemplo signum datum esset, nulla ui resisti uideretur posse.* (Liv. 21, 11, 4)  
 « À peine eut-il dit devant l'assemblée que le butin de la ville prise appartiendrait aux soldats que tous brûlèrent de combattre : en eût-il aussitôt donné le signal, aucune force apparemment n'eût pu lui résister. »
- (8) *Quem concursum in oppido factum putatis, quem clamorem, quem porro fletum mulierum ? qui uideret equum Troianum introductum, **urbem captam** diceret.* (Cic., Verr. 2, 4, 52)  
 « Imaginez-vous l'agitation dans la ville, les cris et même les pleurs des femmes ? À voir ce spectacle, on aurait dit que le cheval de Troie avait été introduit dans la ville, qu'elle était conquise. »

27. Un passage de Tite-Live (Liv., 1, 55, 9) montrant que *praeda* peut se construire avec un complément au génitif dénotant la ville qui est la proie du pillage (*urbis praeda*) rend tout à fait plausible cette analyse du syntagme *captae urbis*.

- (9) *Qui enim satis uiderit, id quod est luce clarius, animo et corpore consumpto totoque animante deleto et facto interitu uniuerso illud animal, quod fuerit, factum esse nihil, is plane perspiciet inter Hippocentaurum, qui numquam fuerit, et regem Agamemnonem nihil inter esse, nec pluris nunc facere M. Camillum hoc ciuile bellum, quam ego uiuo illo fecerim **Romam captam**.* (Cic., *Tusc.* 1, 90)
- « En effet, si l'on s'est bien rendu compte – et la chose est plus claire que le jour, – que, quand l'âme et le corps sont réduits au néant, quand tout principe de vie est détruit et l'anéantissement complet réalisé, l'être vivant qui a existé est devenu inexistant, on apercevra nettement qu'il n'y a point de différence entre l'Hippocentaure qui n'a jamais existé et le roi Agamemnon, et que Camille se soucie de notre guerre civile aussi peu que, de son vivant, je me souciais, moi, de la prise de Rome. »

figure 8 : Trois structures syntaxiques pour une même séquence graphique (*urbs/Roma capta*) : SN (7), deux arguments d'un verbe à trois arguments (8), SP (9)

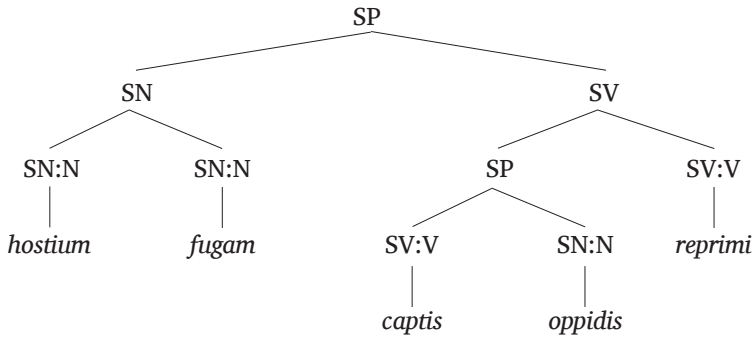


En outre, dans l'exemple (10), on remarque qu'un SP constitué d'un nom et d'un participe et marqué par un morphème d'ablatif n'est pas forcément un ablatif absolu. Le syntagme a vraisemblablement dans cet exemple la

fonction de complément d'agent du verbe *reprimi* (cf. figure 9). Aussi l'ablatif absolu n'apparaît-t-il que comme un cas particulier parmi les SP marqués par un morphème d'ablatif.

- (10) *Compluribus expugnatis oppidis Caesar, ubi intellexit frustra tantum laborem sumi neque hostium fugam captis oppidis reprimi neque iis noceri posse, statuit expectandam classem.* (Caes., Gall. 3, 14, 1)  
 « Après s'être emparé de plusieurs places, César, voyant qu'il se donnait une peine inutile, que de prendre à l'ennemi ses villes, cela ne l'empêchait point de se dérober, et qu'il restait invulnérable, décida d'attendre sa flotte. »

figure 9 : Le syntagme *captis oppidis* complément d'agent du verbe *reprimi*



## 6. Réponse aux objections

Il y a au moins cinq objections qu'on pourrait faire à cette proposition, les trois premières portant sur l'analyse de l'exemple (4), la quatrième s'appuyant sur le recours à d'autres exemples et la cinquième sur le caractère isolé de l'exemple (4).

6.1. 1<sup>re</sup> objection : *quod* n'est pas un pronom relatif ayant pour antécédent *occisi per illos Parmenionis*.

*Quod* est une forme ambiguë dans la mesure où, isolément, elle peut être interprétée soit comme a) une conjonction de subordination introduisant une complétive (fr. « que »), soit comme b) une conjonction de subordination causale (fr. « parce que »), soit comme c) un pronom relatif neutre nominatif ou accusatif (fr. « qui/que »), soit comme d) un déterminant relatif neutre nominatif ou accusatif (fr. « lequel »). C'est le cotexte qui permet de déterminer la



valeur de *quod*. Dans notre exemple, les valeurs a) et b) peuvent être écartées grâce à un argument par l'absurde : quel pourrait être le sujet de *poterat* si *quod* était une conjonction introduisant une complétive ou une causale ? Le cotexte ne présente aucun candidat au genre neutre (imposé par *tacitum*) pour la fonction de sujet. La valeur d) doit être évacuée également dans la mesure où *tacitum* est un adjectif et non un nom. Il ne reste donc que la valeur c), celle du pronom relatif, disponible – qui, par ailleurs, fait parfaitement sens.

### 6.2. 2<sup>e</sup> objection : l'accord du type *Haec est invidia*

L'accord d'un pronom anaphorique avec son attribut plutôt qu'avec son antécédent est bien attesté en latin<sup>28</sup>. On trouve même chez C. Touratier un exemple très proche de celui que l'on a proposé en (4), impliquant un ablatif absolu :

- (11) ...*patre, quod imperio populi Romani lumen fuit, extincto...*  
(Cic., *Phil.* 5, 39)  
« ...à la mort de son père, qui était un flambeau pour l'empire du peuple romain... »

Cet exemple (11) ne peut pourtant pas servir de contre-argument à notre analyse dans la mesure où dans l'exemple (4) aucun nom attribut ne pourrait expliquer l'attraction. Même si *tacitum* devait être analysé comme attribut plutôt que comme apposition, rien n'expliquerait l'attraction, puisque *tacitum* resterait un adjectif.

### 6.3. 3<sup>e</sup> objection : l'accord sémantique

Il existe en latin un accord sémantique<sup>29</sup> qui pourrait être invoqué ici pour défendre l'analyse du type *Sicilia amissa* comme SN. En effet, ceux qui proposent d'analyser le type *Sicilia amissa* comme « construction à participe dominant » précisent que le syntagme a la syntaxe d'un SN, mais la sémantique d'un SP<sup>30</sup>. S'appuyant sur la possibilité d'un accord sémantique en latin (illustrée par la phrase (12) pour l'accord selon le genre, et par la phrase (13) pour l'accord selon le nombre) et sur la possibilité d'une disjonction entre syntaxe et sémantique<sup>31</sup>, ils pourraient arguer que la présence du *quod* dans l'exemple (4) peut très bien s'expliquer pour des raisons sémantiques et non syntaxiques.

28. Cf. Touratier, 1994, p. 362.

29. « *Constructio ad sententiam* » chez Kühner et Stegmann, 1914, 2, p. 21-32, « accord selon le sens en genre et en nombre » chez Touratier, 1994, p. 360, « *concordancia ad sensum* » chez J. Baños Baños (dir.), 2009, p. 102-104.

30. Panhuis, 2006, p. 172.

31. Cf. la note 18 ci-dessus.

- (12) *Ilia furia*<sup>32</sup> *muliebrum religionum, qui non pluris fecerat Bonam Deam quam tres sorores, impunitatem est [...] assecutus* (Cic., *Epist.* 1, 9, 15)  
 « Ce fléau des cultes féminins, qui n'avait pas attaché plus de prix à la Bonne Déesse qu'à ses trois sœurs, a obtenu l'impunité. »
- (13) *Nam cum premeretur in otio multitudo ab iis qui majores opes habebant ad unum aliquem confugiebant uirtute praestantem.* (Cic., *Off.* 2, 41)  
 « En effet, quand la population était écrasée à loisir par ceux qui avaient plus de puissance, elle (litt. : les gens) cherchait refuge auprès de quelque personnage supérieur par sa vertu »

Néanmoins, la possibilité d'un accord sémantique semble réduite au cas où un lexème dénote un être humain (ex : accord du verbe au masculin singulier avec un sujet féminin singulier *furia*) ou des êtres humains (ex : accord du verbe au masculin pluriel avec un sujet féminin singulier *multitudo*). On ne trouve pas de cas où un nom d'action, dénotant un procès, serait pronominalisé par un neutre singulier. La seule manière de comprendre la reprise du syntagme *occisi per illos Parmenionis* par *quod* est donc de rapprocher cet accord de celui que l'on observe pour les complétives et les infinitives<sup>33</sup>.

6.4. 4<sup>e</sup> objection : dans d'autres exemples, l'accord du verbe se fait avec le nom

Cependant, il faut admettre qu'on ne peut pas pousser le parallèle avec les infinitives et les complétives jusqu'au bout. Car si les verbes dont ces propositions sont les sujets s'accordent toujours au neutre singulier, il n'en va pas de même avec la structure *Sicilia amissa*. On trouve des exemples du type *Sicilia amissa* au nominatif où le verbe s'accorde clairement avec le nom, quels que soient son genre et son nombre. Cet accord avec le nom n'est visible que dans certaines conditions. Il faut que, si la forme verbale n'est pas marquée en genre, le nom soit pluriel ; que, si la forme verbale est marquée en genre et nombre, le nom ne soit pas neutre singulier ; enfin il ne faut pas que le syntagme du type *Sicilia amissa* au nominatif soit coordonné à d'autres syntagmes en position de sujet. Cet ensemble de conditions fait que les exemples où l'accord avec le nom est visible sont assez rares. Néanmoins, on en trouve parmi les exemples cités par R. Kühner et C. Stegmann, auxquels on peut ajouter l'exemple issu de Tacite que propose D. Longrée<sup>34</sup>. Les phrases (14) et (15) sont deux de ces exemples.

32. Cette expression désigne Clodius.

33. Sur les complétives et les infinitives, cf. Touratier, 1994, p. 365.

34. Sall., *Cat.* 48 ; Liv. 23, 4, 8 ; Liv. 27, 9, 1 ; Tac., *Ann.* 1, 24, 1. Cf. Kühner et Stegmann, 1914, 1, p. 767 et Longrée, 1995, p. 179.

- (14) *Transportati milites in Siciliam prope magni motus causa fuerunt.* (Liv. 27, 9, 1)  
« Mais le transfert en Sicile des soldats faillit être la cause d'une grave agitation. »
- (15) *Praeterea se missum a M. Crasso, qui Catilinae nuntiaret, ne eum Lentulus et Cethegus aliiue ex coniuratione deprehensi tererent* (Sall., Cat. 48)  
« M. Crassus, ajouta-t-il, l'avait dépêché à Catilina pour lui dire de ne pas s'effrayer de l'arrestation de Lentulus, Cethegus et leurs complices. »

Deux réponses<sup>35</sup> peuvent être apportées à l'objection portant sur l'accord avec le nom : 1) il n'est pas exclu que dans certains cas on ait affaire à un SN, constitué d'un nom et d'un participe apposé : c'est peut-être le cas de la phrase (14) ; 2) pour les cas plus difficiles où il semble bien qu'on ait affaire à un SP en raison de l'argument de la non-omissibilité du participe, comme dans la phrase (15), il faut postuler, si l'on souscrit à l'analyse en terme de proposition subordonnée, l'existence d'un accord morphologique obligatoire avec le nom quand le SP est en position de sujet (cf. figure 10).

figure 10 : Distribution des accords morphologique et sémantico-syntaxique du SP *Sicilia amissa*

Accord	Contexte
morphologique : [[Sicilia] <sub>Fém.Sg</sub> amissa] <sub>N.Sg</sub>	dans le verbe (cf. phrase (15))
sémantico-syntaxique : [[Sicilia] <sub>Fém.Sg</sub> amissa] <sub>N.Sg</sub>	dans l'anaphore (cf. phrase (4))

Cette loi de distribution entre accord syntaxique et sémantique dans l'anaphore et accord morphologique dans le verbe peut sembler *ad hoc* ; en effet, on ne trouve nulle part ailleurs en latin une telle distribution des

35. Une troisième réponse a été proposée par Longrée, 1995, p. 183, suivant Lavency, 1997, p. 188. Il compare cet accord à celui rencontré dans le cas des constructions personnelles dites « *Nominatiuus cum Infinitiuo* » (cf. l'opposition *Dicunt Homerum caecum fuisse / Homerus dicitur caecus fuisse*). Il soutient que dans les deux cas on a affaire à une proposition infinitive. Mais là encore, il ne propose pas de test de pronominalisation natif qui montrerait que *Homerus caecus fuisse* forme un seul constituant. Pour une analyse en deux constituants de la séquence *Homerus caecus fuisse*, cf. Touratier, 1994, p. 569-574. Si l'analyse de C. Touratier est la bonne, la réponse de D. Longrée au problème de l'accord ne tient plus.

accords<sup>36</sup> ; pourtant, je ne vois pas d'autre moyen d'expliquer la coexistence d'une phrase comme (4), où l'anaphore du syntagme s'accorde au neutre singulier, et d'une phrase comme (15), où le verbe s'accorde non avec le genre et le nombre du SP mais avec ceux du N qui le constitue. La solution qui consisterait à réhabiliter l'analyse en « construction à participe dominant » ne me paraît pas satisfaisante en raison de la phrase (5), des arguments que j'ai donnés dans la réponse à la troisième objection et enfin en raison du caractère non formalisable de cette analyse.

#### 6.5. 5<sup>e</sup> objection : un seul exemple soutient clairement l'analyse en SP

L'argumentation développée plus haut en faveur d'une analyse en SP du type *Sicilia amissa* s'appuie sur un seul exemple. Or on sait qu'un hapax est toujours suspect. Néanmoins, il n'est pas exclu qu'on trouve d'autres exemples de pronominalisation du syntagme par un pronom neutre. Bien sûr, il ne faudra pas aller les chercher dans les syntaxes latines, dont les auteurs ont privilégié l'analyse en « construction à participe dominant » au détriment de l'analyse en SP, mais dans les textes mêmes. La pêche pourrait n'être pas très fructueuse. Mais le serait-elle davantage si l'on devait chercher des exemples de pronominalisation par un pronom neutre d'un ablatif absolu – ablatif absolu que C. Touratier considère comme un SP<sup>37</sup> ?

### 7. Conclusion

L'exemple discuté précédemment suggère que le statut de SP pour les syntagmes du type *Sicilia amissa* n'est pas réservé à l'ablatif absolu. L'ablatif absolu n'est peut-être qu'un exemple parmi d'autres de proposition subordonnée dont le subordonnant est signifié par le morphème de participe ou par un morphème zéro (*Cicero consul*). De telles propositions peuvent être marquées par un morphème de nominatif (*Sicilia amissa angebat Hannibalem*), d'accusatif (*Carthaginienses Siciliam amissam lugebant*), de génitif (*memoriam occisi per illos Parmenionis*), d'ablatif (*captis oppidis* de l'exemple (10), qui n'est pas un ablatif absolu) ou par des morphèmes discontinus /Prép...Cas/ (*ab Vrbe condita*). Ces subordonnées entrent en concurrence avec les complé-

36. Ailleurs, il n'y a pas de distinction entre anaphore et accord verbal. Voir par exemple la phrase (12) où l'anaphore autant que le verbe présente l'accord sémantique. La proposition d'Aude Morel selon laquelle les SN en emploi autonymique entraînent deux accords différents dans le verbe (accord avec le nom) et dans l'anaphore (accord au neutre) – ce qui pourrait fournir un parallèle à la distribution proposée ci-dessus – ne paraît pas convaincante, dans la mesure où les exemples qu'elle cite sont ambigus. Cf. sa thèse non publiée *L'énoncé étymologique latin : formes et sens*, sous la direction de Michèle Fruyt, 2011, p. 44.

37. Cf. Touratier, 1994, p. 159.

tives ou les circonstanciées<sup>38</sup> selon leur fonction, marquée par le cas ou le morphème discontinu /Prép...Cas/. L'analyse du type *Sicilia amissa* comme SP, déjà proposée par H. Bolkestein, M. Lavency ou encore D. Longrée, et maintenant justifiée par un exemple, semble avoir désormais de bonnes raisons d'éclipser l'analyse en « construction à participe dominant » : elle est non seulement plus élégante théoriquement, mais elle rend aussi compte des données.

Benjamin STORME

38. Sur la question de la distribution entre les autres types de subordonnée et le type *Sicilia amissa*, quelques hypothèses ont été avancées : les propositions du type *Sicilia amissa* dénoteraient obligatoirement un procès effectif (cf. Pinkster, 1990, p. 133 et Longrée, 1995, p. 180 avec de la bibliographie supplémentaire), le nombre de compléments adjoints au syntagme verbal serait limité (cf. Longrée, 1995, p. 183-184).

## SOMMAIRE

Alain BLANC	
Sur les composés apparentés à βλαστός « jeune pousse, bourgeon », βλαστάνω « pousser, bourgeonner », et sur leurs formes de gradation.....	7
Marie-Thérèse CAM	
<i>Taleae, rugula</i> , deux métaphores pour l'anatomie du cheval chez Végèce, <i>mulom.</i> 3, 1 et 2.....	19
Pierre CHIRON	
Les <i>côla</i> en rhétorique : respiration, sens, esthétique.....	31
Éric DIEU	
L'étymologie de l'adverbe grec νόσφι.....	51
Marie FORMARIER	
Modéliser le rythme « haché » de Cicéron : propositions et perspectives	81
Pierre SAUZEAU	
L'arc, une « lyre sans corde » ou bien « une lyre à une seule corde » ? À propos d'une énigme poétique grecque.....	105
Benjamin STORME	
<i>Sicilia amissa</i> : syntagme nominal ou proposition subordonnée?.....	119
BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE .....	137
RÉSUMÉS / ABSTRACTS .....	169



ISSN 0035-1652  
ISBN 978-2-252-03860-4